

PORTAIL FAMILLE BEL AMI

DELAIS DE RESERVATION ET D'ANNULATION

Périscolaire.

Pour les demandes de réservation, des délais sont à respecter.

Accueil du midi : au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 17h

Accueil du matin et du soir après la classe :

- Les demandes de réservation pour le lundi ou le mardi doivent être effectuées au plus tard le vendredi qui précède **avant 17h**.
- Les demandes de réservation pour le jeudi doivent être effectuées au plus tard le mardi qui précède **avant 17h**.
- Les demandes de réservation pour le vendredi doivent être effectuées au plus tard le mercredi qui précède **avant 17h**.

En cas de demande hors délai, des compléments de réservation sont exceptionnellement possibles sous réserve d'acceptation du Service Enfance (respect des taux d'encadrement, repas commandés en nombre suffisant, place libérée à la suite d'une annulation ...).

Pour ce faire, contacter le Service Enfance au 03 56 71 99 01.

Les inscriptions étant nombreuses, pour faciliter l'organisation du service, nous vous invitons si cela est possible à favoriser **les inscriptions mensuelles voire annuelles**.

Il est possible de mensualiser ou annualiser les inscriptions en cours d'année.

Concernant les demandes d'annulation :

- Pour **l'accueil du matin**, les demandes d'annulation doivent être effectuées au plus tard **la veille avant 17h**.
- Pour **l'accueil du soir après l'école**, les demandes d'annulation doivent être effectuées au plus tard **le matin même avant 8h45**.
- **Pour la cantine**, les demandes d'annulation doivent être effectuées au plus tard **la veille avant 8h45 (hors week-end : soit le vendredi avant 8h45 pour le lundi)**.

Toute absence quel qu'en soit le motif (choix personnel, changement d'organisation, absence de l'enseignant, grève, enfant malade, sortie scolaire ...) **doit être excusée par les parents via Le Portail Famille Bel Ami**.

Toute annulation hors délai y compris pour raison médicale sera facturée.

Mercredis Educatifs.

Les demandes de réservation doivent être effectuées **au plus tard 2 jours avant** la présence de l'enfant, soit le lundi qui précède **avant 17h**.

Les demandes d'annulation doivent être effectuées au plus tard **la veille avant 17h**.

Toute annulation hors délai y compris pour raison médicale sera facturée.

Centres Aérés Petites et Grandes Vacances.

Petites vacances scolaires :

3 possibilités de réservation : à la journée complète, à la semaine en journées complètes, à la semaine les après-midis.

Grandes vacances scolaires : inscription à la semaine en journées complètes.

Les réservations se font via le Portail Famille Bel Ami, aux **dates d'inscription prévues par la Commune.**

Pendant la période d'inscription, des modifications de réservation peuvent être apportées et les annulations sont possibles.

Une fois la période d'inscription close, pour toute inscription faite, l'engagement est définitif. Seules les absences pour raisons de santé d'au moins trois jours consécutifs ne seront pas facturées sur présentation d'un certificat médical.

Des compléments de réservation sont exceptionnellement possibles sous réserve d'acceptation du Service Enfance (respect des taux d'encadrement, repas commandés en nombre suffisant, place libérée à la suite d'une annulation ...).

Pour ce faire, contacter le Service Enfance au 03 56 71 99 01.

Toutefois, veuillez noter, que les places étant limitées, une fois la capacité d'accueil atteinte, toute inscription sera refusée.

Nous vous invitons donc à anticiper vos démarches de réservation.

Attention : seuls les enfants inscrits seront pris en charge.

En cas de problèmes pour réserver ou annuler via le Portail Famille Bel Ami, vous pouvez contacter le Service Enfance au 03 56 71 99 01.

En cas de difficultés dans l'utilisation du Portail Famille Bel Ami ou pour les familles ne pouvant pas accéder à internet, un accompagnement est proposé par le Service Enfance.